

# Explosion rue de Trévis : pas d'accord d'ici le 12 janvier, estiment les victimes

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 2 heures, mis à jour il y a 2 heures



La maire de Paris Anne Hidalgo avait déclaré vouloir «tout faire» pour que l'accord permettant l'indemnisation des victimes soit signé «avant le 12 janvier». *CARL LABROSSE/AFP*

L'accord-cadre permettant l'indemnisation des victimes de l'explosion de gaz de la rue de Trévis, en 2019 à Paris, ne sera pas signé avant le 3e anniversaire du drame le 12 janvier, estiment les associations de victimes qui contestent les propos de la maire de Paris Anne Hidalgo tenus jeudi 23 décembre.

Les négociations pour aboutir à cet accord «*avancent très vite*», a déclaré sur BFMTV la maire socialiste Anne Hidalgo qui veut «*tout faire*» pour qu'il soit signé «*avant le 12 janvier*», date de commémoration du drame provoqué

par une fuite de gaz et qui a fait 4 morts et 66 blessés. Début octobre, la Ville de Paris, mise en examen dans ce dossier, avait annoncé qu'elle abonderait de 20 millions d'euros le fonds d'indemnisation «*sans que cela présume de sa culpabilité*». Les premières indemnisations pourraient intervenir «*d'ici la fin de l'année*», affirmait alors le premier adjoint (PS) Emmanuel Grégoire.

Mais d'après la candidate PS à la présidentielle, les associations de victimes ont préféré lors d'une réunion de médiation mercredi «*prendre quelques jours de plus pour avoir un bon accord*» et «*pouvoir enclencher cet argent*». Maintenant, c'est de notre faute», a réagi auprès de l'AFP Linda Zaourar, présidente de l'association Vret (Victimes et rescapés de l'explosion de la rue de Trévisse) pour qui Anne Hidalgo «*joue la montre*» et pour qui «*l'accord-cadre ne sera pas signé pour le 12 janvier*».

Pour Dominique Paris, présidente de Trévisse Ensemble, autre association de victimes, la réunion de mercredi n'a pas abouti parce que la Ville a fait «*volte-face par rapport à la réunion précédente*» sur un point confidentiel. «*Ce n'est pas la maire de Paris qui décide du quand*» sera signé l'accord, négocié sous l'égide du Comité local d'aide aux victimes (Clav) après le feu vert du ministère de la Justice et de la déléguée interministérielle de l'aide aux victimes (Diav) Frédérique Calandra, a aussi affirmé Anne Hidalgo, soulignant que les 20 millions d'euros «*mis sur la table*» ne peuvent être versés sans «*un certain nombre de critères*». «*Diav, Clav, peu importe: c'est Anne Hidalgo qui mène la danse*» et «*se paie la tête des victimes*», estime Linda Zaourar.

Selon Dominique Paris, les avocats des associations vont demander à ce qu'elles soient reçues par la maire en personne, alors qu'une prochaine réunion est programmée le 5 janvier, une semaine avant la commémoration.

**À VOIR AUSSI** - Deux ans après l'explosion de la rue de Trévisse, les victimes «n'en peuvent plus d'attendre»

